Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 83 (1938)

Heft: 8

Artikel: Instruction et éducation

Autor: Mayer, Emile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-341884

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Instruction et éducation.

La préparation d'une troupe à la guerre comprend, en principe, la formation individuelle de l'homme de recrue au métier des armes, puis la formation des équipes employées au service de certains engins (mitrailleuses, chars d'assaut, canons, véhicules de toute sorte), et enfin la constitution d'« unités », c'est-à-dire de collectivités appelées à vivre et à agir plus ou moins unies, et en tout cas sous un commandement unique. Une compagnie, un escadron, une batterie, sont comme une réunion de musiciens dirigés par un chef d'orchestre. La variété des aptitudes et des personnalités correspond à la diversité des instruments et à l'inégale valeur des artistes; la subordination à la baguette qui bat la mesure correspond à la discipline : c'est elle qui utilise les différents timbres et les différentes notes pour obtenir un effet d'ensemble harmonieux conforme aux intentions du compositeur. La troupe doit obéir à son chef pour exécuter avec le plus d'accord possible ce que le commandement exige d'elle.

La vie en commun dans l'unité — compagnie, escadron ou batterie — permet aux officiers de connaître ceux qu'ils appellent « leurs hommes ». Ces officiers peuvent se rendre compte, à l'usage, des aptitudes des différents soldats, de leur bonne volonté, de leur intelligence, de leur conscience, de leurs connaissances, ce qui renseigne sur les services que chacun peut rendre, sur l'emploi qui lui convient. A l'usage aussi, se créent des liens d'entr'aide et de camaraderie qui facilitent le fonctionnement de l'organisme militaire pendant la paix et qui portent son rendement au maximum s'ils subsistent pendant la guerre.

Ce résultat, qui correspond à la formation d'une sorte d'esprit de corps, on n'a pas à le demander à un enseignement spécial. Il naît, pour ainsi dire, par génération spontanée. Le frottement quotidien des caractères en contact à la caserne, sur les terrains de manœuvre, au cours des étapes, arrondit les angles, produit des pénétrations et des emboîtements qui se traduisent par la cohésion de l'ensemble et par sa solidité.

Au contraire, le soldat a besoin d'être spécialement dressé au maniement des engins qu'il est appelé à servir. La partie technique du métier doit lui être enseignée, qu'il s'agisse de mettre une arme en action, ou qu'il s'agisse d'exécuter au commandement certains gestes, certains mouvements, certaines évolutions.

Autrefois, alors que la profession militaire était acceptée ou imposée pour un assez long terme, une partie de cet enseignement était donnée par les camarades plus vieux ou les bas officiers. Depuis qu'on s'efforce de réduire de plus en plus la durée de la « servitude » militaire pour rendre les citoyens le plus vite possible à la vie civile, à leurs occupations normales, à leurs devoirs de famille, à l'atelier, au comptoir, au bureau, au laboratoire, il paraît de plus en plus urgent de pousser activement l'instruction des recrues.

Nul n'y est plus apte qu'un personnel spécialisé, imbu de bons principes de pédagogie et qui se consacre exclusivement à la préparation des soldats à la guerre. C'est pourquoi la Suisse entretient un corps d'instructeurs qui, après avoir « dégrossi » les recrues, les amène à posséder les connaissances qui les rendent mobilisables, c'est-à-dire qui leur sont indispensables pour faire campagne.

La France, comme l'Allemagne, opère tout différemment. Elle laisse le soin de former les soldats aux chefs qui doivent commander ces soldats. A la vérité, il y a eu des dérogations à ce principe. L'artillerie a longtemps confié à un « instructeur d'équitation et de conduite des voitures » autre que les commandants de batteries, la charge d'ap-

prendre aux canonniers conducteurs à monter à cheval, à atteler pièces et caissons, à conduire ce matériel roulant. Mais les commandants de batterie ont réclamé et obtenu qu'on leur accordât le droit de préparer à la guerre le personnel qu'ils devaient mener au feu. Certes, beaucoup de ces officiers manquent des qualités didactiques et des connaissances spéciales grâce à quoi ils peuvent donner rapidement une bonne instruction technique aux jeunes soldats. Mais ils prétendent que, par leur contact plus intime et quotidien avec les recrues, ils sont mieux en mesure de leur inculquer les principes, les éléments impondérables qui constituent les forces morales des combattants : sentiment du devoir, patriotisme, esprit de sacrifice, résignation devant la souffrance, la fatigue, les privations, courage, prudence, audace, amour-propre, passion de la gloire.

Bref, les officiers de troupe sont chargés, en France, de toute l'instruction militaire de leur personnel afin de la mener de front avec ce qu'on appelle l'éducation morale, cette éducation à laquelle le capitaine Poumeyrol vient de consacrer une brochure dont j'ai récemment parlé ici même (R.M.S. de juillet 1938, page 355). L'union des deux enseignements est si intime dans l'armée française que les officiers sont appréciés pour leur valeur pédagogique autant que pour leur valeur guerrière, sinon davantage encore. On tient souvent plus compte de leur qualité comme instructeurs que de leur qualité comme chefs. C'est au point que les officiers de complément, quoique destinés uniquement à faire la guerre, sont jugés sur la façon dont ils enseignent le maniement d'armes et dont ils récitent ce qu'on appelle le littéral de la théorie, c'està-dire qu'on exige d'eux des connaissances sans aucune réelle utilité sur les champs de bataille ou dans les tranchées et qui ne servent guère que pour les parades, les inspections, les revues, les défilés. On perd ainsi de vue la véritable destination de l'armée.

Si encore on améliorait la réelle valeur du soldat, comme

on se propose de le faire! Si le régiment était une école où s'enseigne le devoir civique! Ah! s'il en était ainsi, il faudrait maintenir coûte que coûte l'obligation du service militaire, et, ainsi qu'on l'a dit, ce serait le cas de créer l'armée si elle n'existait pas, parce qu'elle servirait, sinon à faire la guerre, du moins à inculquer les plus belles vertus et les sentiments les plus nobles à ceux qui y seraient incorporés.

Hélas! il n'en est pas ainsi. Les officiers ne sont pas capables, dans le peu de temps que les jeunes citoyens passent sous les drapeaux, de remplacer les parents ou les maîtres. Les recrues arrivent à la caserne avec des opinions toutes faites, avec des mentalités déjà mûres, grâce à la diffusion de l'enseignement par la famille, par les instituteurs, par les journaux, la T. S. F., les divers moyens qui associent tout le pays — et, en particulier, la jeunesse à la vie politique, avec ce qu'elle a de passionnant, de fiévreux, de troublant. Les esprits sont, de bonne heure, formés... ou déformés. S'ils ont un caractère qui ne convient pas, ce n'est pas la caserne qui le leur imprimera. Si déjà leurs convictions sont celles qu'on souhaite, l'action des gradés n'ajoutera rien à ces convictions. Peut-être même la vie à la caserne risque-t-elle de les ébranler. Car, au fond, elle n'est guère favorable au développement des qualités individuelles. La cohabitation d'adolescents appartenant à des classes sociales différentes, leur soumission à la même discipline, peut les unir et contribuer à abattre les barrières qui les séparent ou qui séparent leurs aspirations. Mais ce n'est pas le résultat qu'on obtient d'ordinaire. Des relations amicales peuvent s'établir entre tel riche et tel pauvre, entre tel intellectuel et tel manuel; à la libération, chacun se retrouve avec les idées qu'il avait avant son incorporation, peut-être même ces idées se seront-elles exaspérées et les partis pris auront-ils atteint leur paroxysme au lieu de s'atténuer.

C'est, en tout cas, ce qu'on observe en France. Et il est aisé de comprendre qu'il en soit ainsi. La brièveté du

service est une des causes de ce résultat. Le soldat de l'ancien régime subissait l'action journalière de l'ambiance, d'une ambiance qui surtout diminuait sa valeur morale au profit de sa valeur professionnelle. Même sous le second Empire, voire sous la troisième République, l'armée considérait comme des vertus ce que la morale serait plutôt portée à réprouver. Lorsque le colonel Canrobert commandait un régiment de zouaves, il accordait à ceux de ses soldats qui contractaient un rengagement ou plutôt il leur imposait une permission de longue durée pour qu'ils pussent dépenser en orgies la prime de rengagement qu'ils venaient de toucher. Il lui était indifférent qu'ils fussent ivrognes, débauchés, pourvu qu'ils ne fussent pas, comme il disait, des capitalistes. Car il admettait que, si on amassait de l'argent, c'était avec l'intention d'en jouir; que, pour pouvoir en jouir, il fallait n'être pas tué; que, par conséquent, les « capitalistes » redoutaient la mort et devaient chercher à s'y soustraire. Comme les soldats qui redoutent la mort sont de mauvais soldats, il fallait que les zouaves du colonel Canrobert ne fussent pas en possession d'un pécul.

Le soldat de l'ancien régime était considéré comme parfait lorsque, bien au courant de son métier, il avait acquis, par surcroît, un certain sentiment de l'honneur militaire dans lequel le courage entrait certainement pour une part — pour la meilleure part, peut-être — mais à quoi se mêlaient bien des défauts et même des vices.

La meilleure des leçons que les gradés soient capables de donner aujourd'hui, c'est l'exemple de l'honnêteté, de la conscience, de la justice, du zèle, du dévouement, de la droiture, de l'impartialité, de la franchise, de la fermeté, de la pitié.

Le règlement du 12 mars 1934 sur le « Service dans l'armée » l'a bien compris, et il traduit en ces termes le devoir des gradés et les résultats qu'on doit attendre de son accomplissement :

Après s'être imposé au respect et à la considération de ses subordonnés par sa valeur personnelle et par l'exemple qu'il leur donnera en toute occasion, le chef gagne leur confiance en s'intéressant aux détails de leur vie, en les écoutant avec bienveillance chaque fois que les règles de la discipline ne s'y opposent pas, en leur prouvant que, après le bien du service, le bien de la troupe est le principal souci du commandement. Il rend ainsi au pays, après leur service accompli, des hommes non seulement instruits de leur devoir professionnel, mais encore pénétrés de la grandeur du rôle qu'ils ont à remplir dans les destinées de la patrie.

Soit. Malheureusement, on reconnaît qu'il n'en est pas souvent ainsi en France. La plupart des soldats abandonnent l'uniforme avec soulagement, heureux de ne plus le revêtir, et conscients de n'avoir rien gagné en valeur morale à le porter. Bien rares sont les officiers capables de donner cette éducation à laquelle le capitaine Poumeyrol s'est voué, dont il s'est fait l'apôtre par l'action et par la plume. Il y faut d'abord une vertu soutenue, qui n'est pas habituelle dans l'armée. Celle-ci n'a pas oublié la surprise qu'elle a éprouvée lorsque, sur les notes données par le général Niox au capitaine Auger, on a lu cette appréciation : « Officier vertueux ». Les camarades estimaient que, de toutes les qualités qui font un bon chef, la vertu était celle qui comptait le moins.

A ces hautes qualités, l'éducateur doit joindre des dons pédagogiques. Car il lui faut profiter de toutes les occasions pour donner cet enseignement. Il faut aussi choisir ce qu'il est bon de dire aux jeunes soldats et, davantage encore, peut-être, ce qu'il importe de leur taire. Il faut également savoir comment leur parler, sur quel ton, avec quel exact dosage d'autorité et de familiarité.

Ayant à ramener à une tout autre appréciation de leur condition les recrues qui arrivent au régiment prévenues contre le métier militaire, il est nécessaire de procéder avec beaucoup de tact. Il est difficile de faire comprendre à cette jeunesse que les idées qu'elle apporte au régiment sont à réformer, alors que ces idées sont celles de leurs parents, de leur instituteur, de leur parti, de leur milieu. Au banquet de la *Revue des Deux Mondes* de décembre 1934, le maréchal Pétain l'a déclaré en ces termes :

Des membres du personnel enseignant se donnent pour objet de détruire l'Etat et la société. Ce sont de tels maîtres qui élèvent nos fils dans l'ignorance ou le mépris de la patrie. Grandi dans cette ambiance, c'est par suite trop souvent sans idéal, sans enthousiasme, que, au seuil de la maturité, l'adolescent se présente à la caserne.

Certes, il est des officiers qui luttent contre cet état d'esprit. Il y en a toujours eu. Qu'il suffise de rappeler les efforts faits dans ce sens par Patrice Mahon dont un livre — Parigot et moi — publié sous le pseudonyme d'Art Roë, a fait sensation au moment où il a paru. Mais, s'il a été fort goûté, surtout en dehors du monde des professionnels, il a été sans influence sur ceux-ci.

Il en sera vraisemblablement ainsi des efforts, d'ailleurs très louables, du capitaine Poumeyrol. Les officiers ne se sentent pas qualifiés pour catéchiser leurs hommes. Ils trouvent suffisant de les instruire. Ils voient d'un mauvais œil les camarades qui font un métier qui n'est pas véritablement le leur. Ils estiment que les chefs militaires n'ont pas à être des apôtres, pas plus que des saints. Ils en veulent aux gens du monde qui font un succès aux articles sur le rôle social de l'officier, sans se préoccuper de son rôle militaire. Ils en veulent encore plus aux chefs de l'armée qui récompensent les beaux parleurs au détriment des hommes d'action.

Les fervents de l'éducation morale ne sont souvent que des bavards, et, à ce titre, ils sont déjà tenus en suspicion. On leur reproche de « gâter le métier », de « tirer la couverture à eux ». Ils se plaisent à dire qu'ils ont su s'emparer de l'âme de leurs subordonnés, qu'ils sont sûrs de conduire ceux-ci là où il leur plaira d'aller. D'abord, il n'est pas certain qu'ils soient dans le vrai. Ensuite, même s'ils ne se trompent pas, l'ascendant qu'ils acquièrent, ils l'obtiennent généralement aux dépens de leurs camarades.

La compagnie dont le capitaine se montre bon éducateur fait envie aux autres compagnies, car elle excite leur mépris, et elle est portée, de son côté, à mépriser les autres et leurs officiers. Je ne peux que répéter aujourd'hui ce que j'écrivais en 1917 (*Autour de la guerre actuelle*, page 244) :

L'attachement du soldat à ses officiers devrait être impersonnel, s'adressant aux dépositaires de l'autorité, aux titulaires des différents grades, non à tels ou tels hommes. Beaucoup de nos camarades se font aimer de leurs subordonnés : ce leur est une jouissance très douce, et il est naturel qu'ils la savourent. Mais ils ont tort d'en tirer vanité, pour peu qu'ils aient en quelque sorte absorbé à leur profit exclusif des sentiments que la solidarité bien comprise devrait chercher à répandre sur tout le corps des officiers. « On m'aime » ne vaut pas : « On nous aime ». Et: « Je me fais aimer » ne vaut pas: « Je fais aimer mes camarades ». La guerre actuelle montre à tous ceux qui ne s'en étaient pas doutés que l'interchangeabilité des gradés est indispensable. Et cette interchangeabilité existe plus dans l'armée allemande que chez nous, à cause de l'impersonnabilité des officiers allemands, à cause de l'unité, non pas de doctrine, mais de recrutement, de mentalité, de prestige, de valeur professionnelle, qui les caractérise. Ils n'ont pas besoin de « faire de la popularité », eux.

Ce n'est assurément pas pour « faire de la popularité » qu'a agi cet Art Roë dont j'évoquais le souvenir tout à l'heure. C'était un convaincu, un désintéressé. Non seulement il choyait ses canonniers, non seulement il s'occupait de leur bien-être physique et moral; non seulement, il entretenait chez eux les plus nobles sentiments, leur expliquant ce qu'est la patrie, ce que représente l'étendard, et pourquoi il est digne de respect; non seulement il leur parlait de la guerre en leur lisant, par exemple, des extraits des Cahiers du capitaine Cognet; mais encore il s'évertuait à affiner leurs mœurs, à exciter leur curiosité, à éveiller leur intelligence, à compléter leur bagage de connaissances. Les voyait-il en train de regarder la lune, il leur faisait un petit cours d'astronomie. A la veille du jour de l'An, il leur composait des modèles de lettres pour les soustraire aux

formules banales de la politesse traditionnelle, aux : « Je mets la main à la plume », aux : « Votre fils pour la vie ». Il leur expliquait le pourquoi des manœuvres et discutait avec eux les problèmes élémentaires de la tactique de détail. Il leur montrait sur la carte le chemin qu'ils avaient parcouru ou qu'ils allaient parcourir au cours des étapes.

Tant de sollicitude les touchait sans doute; mais elle leur pesait davantage encore. Et l'excellent Art Roë acquérait moins d'ascendant sur ses subordonnés que tel de ses camarades qui, lui, ne se mettait pas en peine de l'éducation morale des siens, qui se souciait peu de développer leur intelligence et leur faculté de raisonnement. Donner des idées à ces gens-là!— «Mais, s'écriait-il, s'ils en avaient, des idées, on aurait plus de peine à les commander. Pourquoi ne peut-on pas monter sur le cheval sauvage? Parce qu'il n'est pas aussi bête que le cheval domestique! »

Louons les Art Roë et les Poumeyrol de leur bonne volonté un peu ingénue ; mais ne croyons guère à l'efficacité de leur tentative. Que chacun fasse son métier. Celui des parents et des instituteurs est de former des hommes. Celui des officiers est de former des soldats, des équipes de servants, des unités de combat, puis de commander ces soldats, ces équipes, ces unités. C'est même le commandement qui est la tâche la plus importante. Et il y a intérêt, surtout avec la réduction de la durée du service militaire, à confier l'apprentissage technique à des spécialistes en matière d'enseignement.

C'est la solution qu'ont adoptée les Anglais et les Suisses. Les Anglais, parce que, ayant à employer à la guerre des engagés volontaires, ils n'ont pas à faire appel à la noblesse de leurs sentiments et à l'élévation de leur âme. Les Suisses, parce que, ayant à employer à la guerre des Confédérés déjà conscients de leur devoir tant civil que militaire, ils n'ont pas à exciter artificiellement un patriotisme qui est congénital. Le temps que la milice passe sous les drapeaux doit être constamment et exclusivement consacré aux

questions de pratique et de technique. Ces jeunes citoyens apportent de chez eux les éléments impondérables qui en sont le complément essentiel : noblesse de sentiments, élévation d'âme, se traduisant par l'esprit de sacrifice, par le courage devant le danger, par la résignation devant les fatigues, les privations, les travaux épuisants et sans gloire. Puisse-t-il en être de même en France.

Lieutenant-colonel Emile MAYER.